



**HAL**  
open science

## Aux marges du marché. Circuits d'échange alternatifs dans les économies préindustrielles. Introduction

Eleonora Canepari, Anne Montenach, Isabelle Pernin

### ► To cite this version:

Eleonora Canepari, Anne Montenach, Isabelle Pernin. Aux marges du marché. Circuits d'échange alternatifs dans les économies préindustrielles. Introduction. Rives Méditerranéennes, 2017, Aux marges du marché. Circuits d'échange alternatifs dans les économies préindustrielles, 54 (2), pp.7-17. hal-01652844

**HAL Id: hal-01652844**

**<https://hal.science/hal-01652844v1>**

Submitted on 20 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Introduction

## Aux marges du marché Circuits d'échange alternatifs dans les économies préindustrielles

**Eleonora CANEPARI**

Aix Marseille Univ, CNRS, TELEMMe,  
Aix-en-Provence, France

**Anne MONTENACH**

Aix Marseille Univ, CNRS, TELEMMe,  
Aix-en-Provence, France

**Isabelle PERNIN**

Aix Marseille Univ, CNRS, MinistCulture & Com, CCJ,  
Aix-en-Provence, France

Les questions liées à la définition même « du » marché et au fonctionnement concret des marchés anciens ont fait l'objet, depuis une vingtaine d'années, d'un profond renouvellement historiographique<sup>1</sup>. Marchés « imparfaits » au regard de la théorie économique néoclassique<sup>2</sup>, les marchés de l'Europe

---

1 Voir, pour ne citer que quelques titres : Alain Bresson, *La cité marchande*, Pessac, Ausonius, 2000 et *L'économie de la Grèce des cités*, 2 vol., Paris, A. Colin, 2007-2008 ; Yves Roman et Julie Dalaison, *L'économie antique, une économie de marché?*, Paris, De Boccard, 2008 ; Véronique Chankowski et Pavlos Karvonis, *Tout vendre, tout acheter. Structures et équipements des marchés antiques*, Athènes-Bordeaux, Ausonius, 2012 ; Christian Desplat, dir., *Foires et marchés dans les campagnes de l'Europe médiévale et moderne*, Flaran 14, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1996 ; Dominique Margairaz et Philippe Minard, dir., *Le marché dans son histoire*, *Revue de synthèse* 27, 2006 ; Isabelle Theiller, *Les marchés hebdomadaires en Normandie orientale (XIV<sup>e</sup>-début du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Thèse de doctorat, Université Paris VII, 2004 ; Judaël Petrowiste, *Naissance et essor d'un espace d'échanges au Moyen Âge : le réseau des bourgs marchands du Midi toulousain, XI<sup>e</sup>-milieu du XIV<sup>e</sup> siècle*, Thèse de doctorat, Université Toulouse II Le Mirail, 2007 ; Laurence Fontaine, *Le marché. Histoire et usages d'une conquête sociale*, Paris, Gallimard, 2014.

2 Maurice Aymard, *La formalisation à l'épreuve de l'anachronisme : les historiens et le marché*, dans Jean-Yves Grenier, Claude Grignon et Pierre-Michel Menger, *Le modèle et le récit*, Paris, Éditions de la MSH, 2001, p. 179-195 ; Jean-Claude Daumas, dir., *L'histoire*

préindustrielle se définissent avant tout – et c’est en ce sens que nous les entendrons ici – comme des espaces contrôlés, régulés par les pouvoirs politiques ou les corporations, enchâssés par conséquent dans des institutions sociales et politiques<sup>3</sup>. Dans des économies fortement marquées par l’incertitude, le marché en tant que lieu concret, dont l’accès et le fonctionnement sont régis par des contraintes locales précises, rend possible, par la confrontation entre offre et demande et la circulation (même imparfaite) de l’information marchande, une réduction des risques liés à l’échange<sup>4</sup>. Bien que les historiens de l’économie aient longtemps concentré leurs travaux sur les aspects légaux de l’échange, les circuits d’échange alternatifs suscitent de plus en plus, après celui des sociologues et des économistes – et plus particulièrement des économistes du développement –, l’intérêt des chercheurs travaillant sur les périodes préindustrielles<sup>5</sup>. L’objectif de ce numéro est précisément d’interroger la pertinence d’une approche, sur le temps long et à l’échelle de l’espace méditerranéen, des relations économiques « marginales » ou parallèles en regard de marchés construits par les normes et les réglementations officielles<sup>6</sup>.

L’objet n’est pas facile à appréhender : que l’on songe, par exemple, à la difficulté de constituer, pour les périodes anciennes, des corpus de sources susceptibles d’éclairer des comportements ou des mécanismes par définition non régulés ou non enregistrés ; ou que l’on s’arrête un instant sur les manières multiples – et parfois conflictuelles – de définir et de penser la diversité des pratiques économiques informelles, pratiques qui éclairent en retour les enjeux

---

*économique en mouvement entre héritages et renouvellements*, Villeneuve d’Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012.

- 3 Alain Guery, *Les historiens, les marchés et le marché*, dans Guy Bensimon, *Histoire des représentations du marché*, Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2005, p. 786-802 ; Paul Huvelin, *Essai historique sur le droit des marchés et des foires*, Paris, Arthur Rousseau, 1897 ; Steven L. Kaplan, *Les ventres de Paris. Pouvoir et approvisionnement dans la France d’Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1988, en particulier le chapitre 1 sur la distinction entre principe de marché et marché concret.
- 4 Jean-Yves Grenier, *L’économie d’Ancien Régime. Un monde de l’échange et de l’incertitude*, Paris, Albin Michel, 1996.
- 5 Noël Barbe et Serge Latouche, dir., *Économies choisies ? Échanges, circulations et débrouille*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l’Homme, 2004 ; Bruno Lautier, Claude de Miras et Alain Morice, *L’État et l’informel*, Paris, L’Harmattan, 1991.
- 6 Ce numéro thématique est issu de l’atelier de recherche interdisciplinaire *Espaces, limite, identités. Pratique de l’échange et construction de territoires économiques dans l’aire méditerranéenne de l’Antiquité à l’époque moderne* (2013-2014), qui entendait faire dialoguer des historiens (de l’Antiquité à l’époque moderne), des géographes, des sociologues et des anthropologues sur les espaces et les modalités de l’échange dans les économies préindustrielles. Nous remercions très chaleureusement Véronique Chankowski, Laurence Fontaine, Pascale Froment, Annie Lamanthe et Michel Peraldi qui ont accepté de discuter les communications présentées à l’IMÉRA (Marseille) les 2 et 3 octobre 2014 et rassemblées dans ce numéro.

sociaux des réglementations<sup>7</sup>. Et pourtant, des travaux portant en particulier sur les époques médiévale et moderne tendent à démontrer le caractère récurrent, structurel, bien plus qu'anecdotique ou, justement, « marginal », de formes alternatives d'échange et de circulation des biens au quotidien, des échanges qui peuvent se dérouler dans des espaces non régulés sans être pour autant illégaux<sup>8</sup>. Ces recherches invitent en particulier à nuancer l'opposition traditionnelle entre ville et faubourgs, marchés institués et espaces moins surveillés, économie légale et échanges illicites. Elles éclairent l'imbrication des différents circuits du commerce, une imbrication qui se traduit à la fois par le partage de certains lieux dans la ville et par les trajectoires des acteurs impliqués dans les échanges – le cas des réseaux de marchands et colporteurs invite ainsi à relire de façon critique la tripartition verticale du marché élaborée par Fernand Braudel<sup>9</sup>. Confortées par la réflexion sociologique et anthropologique<sup>10</sup>, ces études mettent enfin en lumière à la fois l'infini nuancier des pratiques économiques informelles – de l'illégalisme ponctuel et toléré relevant de la stratégie de survie des plus pauvres au crime économique –, les liens étroits et complexes que ces pratiques entretiennent avec l'échange légal, et les réponses oscillantes des autorités urbaines ou étatiques à l'égard d'un commerce parallèle qui peut, selon les circonstances, menacer le bien public ou jouer à l'inverse le rôle de soupape économique<sup>11</sup>.

À côté des espaces et des circuits de l'échange, l'étude des acteurs du marché et la question sous-jacente de la légitimité de tel ou tel individu ou groupe à accéder à ce dernier ont elles aussi été revisitées. En ce qui concerne l'époque moderne, depuis les études pionnières de Steven Kaplan sur le faubourg Saint-Antoine et

7 Laurence Fontaine, *op. cit.*, 2014; Laurence Fontaine et Florence Weber, dir., *Les paradoxes de l'économie informelle. À qui profitent les règles?*, Paris, Karthala, 2011; Bruno Lautier, *L'économie informelle dans le tiers monde*, Paris, La Découverte, 1994.

8 Bruno Blondé, Peter Stabel, Jon Stobart et Ilja Van Damme, dir., *Buyers and sellers. Retail circuits and practices in medieval and early modern Europe*, Turnhout, Brepols, 2006; Laurence Fontaine, dir., *Alternatives exchanges: second-hand circulations from the sixteenth century to the present*, Oxford, Berghahn Books, 2008; Daniëlle Van den Heuvel, *Selling in the shadows: peddlers and hawkers in early modern Europe*, dans Marcel Van der Linden et Leo Lucassen, dir., *Working on labour. Essays in honour of Jan Lucassen*, Leiden/Boston, Brill, 2012, p. 125-151; Laurent Feller et Ana Rodriguez, dir., *Objets sous contrainte. Circulation des richesses et valeur des choses au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013; *Il commercio al minuto, Domanda e offerta tra economia formale e informale secc. XIII-XVIII*, Florence, Firenze University Press, 2015.

9 Fernand Braudel, *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, 1988; Laurence Fontaine, *op. cit.*, 2014.

10 Michel Kokoreff, Michel Peraldi et Monique Weinberger, dir., *Économies criminelles et mondes urbains*, Paris, Presses universitaires de France, 2007; Sudhir Alladi Venkatesh, *Off the books. The underground economy of the urban poor*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 2008.

11 Anne Montenach, *Espaces et pratiques du commerce alimentaire à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle. L'économie du quotidien*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009.

de Michael Sonenscher sur le Paris du XVIII<sup>e</sup> siècle, le rôle des corporations a été fortement remis en question<sup>12</sup>. De ces études émerge la portée limitée du contrôle corporatif et l'absence d'un véritable monopole sur le marché du travail – ne serait-ce que du point de vue spatial, lorsque les corporations parisiennes, par exemple, n'exercent pas de juridiction sur les zones de travail libre des faubourgs<sup>13</sup>. Ces travaux ont ouvert la voie à un renouvellement profond de l'histoire du travail, qui a porté les historiens à prendre en compte d'autres acteurs du marché, dont le rôle a émergé lorsque celui des corporations a été nettement nuancé. L'existence de marchés hors du contrôle corporatif a ainsi fait l'objet de nombreux travaux, consacrés à ce qui a pu être qualifié, entre autres expressions, de *shadow economy*<sup>14</sup>.

Une attention accrue aux marchés informels est également venue d'un autre domaine de l'historiographie, à savoir l'histoire des femmes<sup>15</sup>. Bien que leur activité soit rarement recensée officiellement, ces dernières contribuent en effet pour une bonne part à la production et aux échanges dans les villes et les campagnes de l'Europe préindustrielle. Alors même que les facteurs juridiques et sociologiques semblent se conjuguer pour les exclure du monde du travail, elles tiennent par exemple une place essentielle dans le petit commerce urbain, à tout âge et quel que soit leur statut marital, ce qui illustre là aussi le décalage existant entre le discours normatif et les pratiques sociales<sup>16</sup>. La mise en œuvre d'autres documents que les sources produites exclusivement par les institutions régulant le marché du travail, qui a permis de mettre au jour le travail féminin, caractérise également les études qui se sont intéressées aux formes de travail « atypique », telles que la pluriactivité ou le travail saisonnier. C'est notamment grâce aux recherches menées par Laurence Fontaine que le travail « marginal » – par exemple, celui des colporteurs – a fait l'objet d'analyses spécifiques, en tant que partie intégrante des stratégies de survie<sup>17</sup>.

---

12 Steven L. Kaplan, *Les corporations, les « faux ouvriers » et le faubourg Saint-Antoine au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Annales ESC 43-2, 1988, p. 353-378; Michael Sonenscher, *Work & wages. Natural law, politics & the eighteenth-century French trades*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

13 Alain Thillay, *Le Faubourg Saint-Antoine et ses « faux ouvriers ». La liberté du travail à Paris aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2002.

14 Thomas Buchner et Philip R. Hoffmann-Rehnitz, dir., *Shadow economies and irregular work in urban Europe, 16<sup>th</sup> to 20<sup>th</sup> centuries*, Vienne, LIT Verlag, 2011.

15 Luciano Allegra, *Fra norma e deroga. Il mercato del lavoro a Torino nel Settecento*, Rivista Storica Italiana 66-3, 2004, p. 872-925.

16 Merry M. Wiesner, *Paltry peddlers or essential merchants? Women in the distributive trades in early modern Nuremberg*, *Sixteenth Century Journal* 12-2, 1981, p. 3-13; Laurence Fontaine, *L'économie morale. Pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle*, Paris, Gallimard, 2008; Deborah Simonton et Anne Montenach, *Female agency in the urban economy. Gender in European towns, 1640-1830*, New York, Routledge, 2013.

17 Laurence Fontaine, *Histoire du colportage en Europe XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1993; Eleonora Canepari et Beatrice Zucca Micheletto, *Le travail comme ressource*, numéro de *Mélanges de l'École française de Rome – Italie et Méditerranée* 123, 2011.

Là aussi, en plus de mettre en évidence le rôle joué dans la vie des individus par ces formes de travail considérées comme marginales, cette approche « micro » a fortement nuancé la dichotomie entre économie illicite et échange légal, et en a mis à jour les contiguïtés et les complémentarités. Il suffit de penser au cas des maîtres artisans de Steven Kaplan – à la fois membres de corporations parisiennes et travailleurs « illicites » au faubourg Saint-Antoine –, pour ne citer que l'une des premières recherches sur le sujet, pour comprendre comment les liens entre économie formelle et informelle sont tissés non seulement par les échanges commerciaux, mais aussi par les parcours professionnels des individus.

Les formes de travail ou d'échange qui se situent « aux marges du marché » réglementé sont ainsi constitutives des économies préindustrielles, où « le » marché – pris cette fois au sens large d'échange marchand – s'insinue partout<sup>18</sup>. L'objectif de ce numéro thématique est par conséquent, parmi d'autres pistes possibles, d'interroger ces pratiques et ces circulations économiques autres, non officielles ou non institutionnelles si l'on s'en tient à une définition étroite des institutions, dans leur rapport à l'espace comme par le biais de leurs acteurs. La diversité des échelles et des espaces pris en compte dans les différentes contributions constitue dans cette perspective à la fois un défi et une richesse indéniable. Elle permet d'apporter des éclairages complémentaires sur les caractéristiques et les évolutions, sur le temps long, des sociétés et des économies méditerranéennes, examinées de l'intérieur (l'Égypte pharaonique et la Rome impériale, Venise ou Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle) comme dans leurs connexions avec d'autres espaces (la Normandie médiévale, l'Angleterre ou la Pologne de l'époque moderne). Elle vise aussi à donner une profondeur historique à des phénomènes – économie souterraine et « capitalisme des parias<sup>19</sup> », mobilités et diasporas marchandes – encore très prégnants aujourd'hui en Méditerranée. L'un des objectifs de ce numéro est en quelque sorte de contribuer à sortir l'économie informelle des marges dans laquelle l'historiographie – et les sources qui l'ont produite – ont parfois eu tendance à l'enclaver, tout en soulignant son rôle dans la construction d'un espace complexe de l'échange. Si, dans les sociétés contemporaines, l'étude des ancrages territoriaux des phénomènes économiques et sociaux est désormais fondamentale, cette démarche est moins habituelle pour l'étude des sociétés préindustrielles. Une réflexion sur la construction de l'espace par les pratiques et les circulations économiques, licites ou illicites, a donc semblé nécessaire.

18 Laurence Fontaine, *op. cit.*, 2014.

19 Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 2003 (1<sup>re</sup> éd. 1904), p. 221 ; Michel Peraldi, *Aventuriers du nouveau capitalisme marchand. Essai d'anthropologie de l'éthique mercantile*, dans Fariba Adelhah et Jean-François Bayart, dir., *Voyages du développement. Émigration, commerce, exil*, Paris, Éditions Karthala, 2007, p. 79.

Quant à la question du statut juridique, social ou civique des acteurs étudiés, elle représente un élément essentiel pour interroger leur position dans l'économie et leur accès au marché. Mais les textes rassemblés ici invitent en parallèle à développer une réflexion en termes de situations concrètes, d'expériences, plutôt qu'en termes de catégories préétablies d'exclus ou de marginaux de l'échange – comme les femmes, les migrants ou les minorités ethniques et religieuses. Ces situations sont en effet révélatrices des contraintes qui pèsent sur les acteurs engagés dans des relations économiques, mais aussi des ressources qui leur permettent de défendre leurs intérêts et leurs droits, selon leur statut, leur appartenance sociale ou leur ancrage dans la communauté. Agir aux marges du marché, dans une informalité qui se traduit par l'absence de droits et de garanties, peut certes être un choix, mais c'est aussi bien souvent un pis-aller qui doit mettre en garde le chercheur contre la tentation du romantisme. À travers l'analyse de l'échange en acte et, plus particulièrement, des rapports de force en jeu dans des situations de conflit ou de transgression, il s'est agi de mettre en lumière les capacités d'action (*agency*) des individus qui se situent aux marges institutionnelles du marché, les configurations de pouvoir dans lesquelles ils sont enserrés, la manière dont à l'occasion de conflits ils deviennent pour les autorités sujets de droit, les marges de manœuvre, enfin, qui leur permettent de contourner, voire d'exploiter, les normes plurielles en vigueur et de redéfinir les règles du jeu marchand. Au-delà des seules trajectoires individuelles, c'est enfin sur le poids ou l'impact de ces échanges « informels » sur l'économie dans son ensemble que ce volume invite à s'interroger.

Les questions soulevées sont transversales à bien des périodes et des domaines de recherche. Cependant, des barrières disciplinaires subsistent, que ce soit entre antiquisants et historiens des périodes postérieures, entre spécialistes du monde méditerranéen et chercheurs travaillant sur l'Europe non méridionale, ou entre historiens et représentants des autres sciences de l'homme et de la société. La rareté, jusqu'à une période récente, des colloques communs, la publication dans des revues scientifiques différentes sont autant d'obstacles à une « fertilisation » réciproque qui, si elle n'est pas dénuée de difficultés, s'avère souvent particulièrement féconde. L'objectif de ce numéro est ainsi non seulement de confronter des terrains, des sources et des approches, mais aussi, au-delà des apports attendus en terme de connaissance, de mener une réflexion plus large sur les outils et les concepts employés, l'analyse sur la longue durée prenant ici tout son sens<sup>20</sup>. Sont ainsi mis en lumière des phénomènes récurrents quelle que soit l'époque ou l'aire géographique envisagée : le rôle des populations mobiles, le poids des pouvoirs et du statut social des acteurs. La complémentarité des

---

20 Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1949, p. xiv et *Histoire et sciences sociales. La longue durée*, Annales ESC 13-4, 1958, p. 725-753.

échelles d'approche retenues par les différents auteurs permet également d'éclairer l'interpénétration des multiples niveaux de marché, la gradation ou la porosité entre le licite et l'illicite, l'officiel et le clandestin. Pour ce qui est des périodes les plus anciennes, la question se pose – étant donné la nature des sources – de la possibilité même d'accéder aux pratiques et aux acteurs qui, parce qu'ils se situent en marge de l'économie officielle, n'ont laissé que des traces ténues et passent ainsi « sous le radar » de l'historien. En cela, une démarche diachronique prend pleinement sens, puisqu'il s'agit d'interroger la transposabilité de questionnements et de concepts d'une période à l'autre et de permettre la confrontation entre historiens de l'Antiquité, du Moyen Âge et de l'époque moderne<sup>21</sup>.

Le marché, lieu et place institutionnelle des transactions commerciales autant qu'espace symbolique de l'échange, construction sociale fondée sur des règles et des institutions, « fait social total » associant, dès le monde grec, l'espace des échanges au domaine de la cité et de ses valeurs, est nécessairement placé au cœur de notre réflexion, puisque les règles qui le construisent et en contrôlent l'accès redéfinissent constamment la limite entre le licite et l'illicite, l'officiel et le marginal. Mais c'est en quelque sorte par ses marges qui, dans ces économies anciennes, en constituent peut-être l'essentiel, plutôt que par son centre, qu'il nous a semblé particulièrement stimulant de l'aborder. L'encadrement du marché – et de ses marges, qui sont loin de constituer un univers anomique – va lui-même des règles de droit les plus codifiées aux normes – morales, par exemple – les plus implicites. Et la question se posait, dans plusieurs communications, de la volonté ou de la capacité de l'État ou du pouvoir, quel qu'il soit, à faire respecter les réglementations officielles. Pour les mondes anciens, les échanges au sein de l'espace public n'allaient pas de soi. L'*agora* antique est d'abord le lieu d'assemblée politique et l'on connaît bien la réticence des philosophes grecs par exemple à introduire l'échange, le commerce dans le sein de la cité: l'*agora* grecque, puis le *macellum* romain n'ont acquis des spécificités marchandes que très tardivement. Le nombre important de réglementations de ces lieux de marché qui nous sont parvenues montre bien qu'ils constituaient un enjeu majeur que la cité n'entendait pas négliger.

21 Bien que nous ayons conscience que différentes économies (féodale, de la réciprocité, de marché, capitaliste/industrielle, etc.) coexistent au sein des sociétés du passé, nous avons choisi la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle comme *terminus ad quem* de ce dossier non seulement car c'est le moment où les libéraux et physiocrates appellent à l'unification du territoire dans un espace « absolu » et abstrait (Mathieu Arnoux, *Travail, redistribution et construction des espaces économiques (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Revue de synthèse 2, 2006, p. 273-298), mais aussi car, grâce à l'apport des sociologues, la plupart des recherches sur l'économie alternative et « informelle » s'intéressent aux sociétés contemporaines. La question d'une différence radicale entre la période préindustrielle et les économies industrielles – supposément marquées, selon la théorie néo-institutionnaliste, par le triomphe du marché anonyme et dépersonnalisé – resterait à creuser – voir par exemple Laurence Fontaine et Florence Weber, *op. cit.*, 2011.



Les articles réunis dans ce dossier exploitent des sources variées, afin de contourner la difficulté présentée par ces « marchés silencieux » créés par les échanges et les circuits alternatifs. Pour ce faire, le croisement de sources de nature différente s'est avéré dans la plupart des cas nécessaire, notamment entre textes normatifs et sources – archivistiques ou archéologiques – qui éclairent des pratiques « discrètes » de l'échange. La mobilisation d'une grande variété de sources (annonces de ventes aux enchères, pamphlets, procès, ordonnances, lettres patentes, plans de villes) correspond à autant d'approches de la question, abordée dans ses dimensions économique, sociale, politique et spatiale/urbaine.

En ce qui concerne les sources anciennes, comme l'ont souligné les auteurs des deux communications portant sur le monde antique, ce sont le plus souvent des documents officiels (lois, règlements, contrats), produits par le pouvoir politique ou religieux ou l'administration de l'État qui éclairent les pratiques centralisées, comme les expéditions officiellement lancées pour subvenir aux besoins des États. En revanche, la documentation privée, comme les comptes ou les archives personnelles de marchands susceptibles de révéler des courants d'échanges parallèles, est rare, pour ne pas dire inexistante dans la plupart des civilisations de l'Antiquité. Ainsi Juan Carlos Moreno Garcia montre bien la difficulté d'étudier les activités des marchands dans l'Égypte pharaonique. En dehors de mentions éparses dans les documents administratifs, dans quelques inscriptions ou textes littéraires, c'est l'archéologie des échanges ou l'étude des habitats dans tout le bassin oriental de la Méditerranée qui révèle l'existence de diasporas marchandes égyptiennes en Anatolie ou au Levant, mais plus difficilement la teneur des échanges pratiqués, et encore moins leur caractère, licite ou illicite.

Bien que fortement ancrés dans l'espace méditerranéen, les cas réunis ici permettent non seulement le dialogue entre périodes mais aussi la comparaison avec d'autres espaces que la Méditerranée. En effet, si la plupart des textes se concentrent sur l'Europe méridionale et la Méditerranée – de Toulon à l'Égypte en passant par Venise –, le dossier offre tout de même des perspectives comparatives. L'ouverture sur d'autres espaces est notamment possible grâce aux parcours des individus qui créent des liens spatiaux et de véritables territoires de l'échange (les diasporas marchandes décrites par Alexandr Osipian, qui, grâce à leur réseau, relie la Pologne à la Méditerranée orientale). Mais la référence à d'autres contextes spatiaux est également pertinente lorsqu'on se sert de modèles interprétatifs initialement formulés pour les villes de la Méditerranée afin de cerner des phénomènes qui ont des points de contact très forts malgré la distance géographique (pensons à l'utilisation qu'Isabelle Theiller fait du modèle de la complémentarité spatiale, élaboré à partir du cas de Venise, pour décrire les marchés médiévaux en Normandie).

Pour ce qui est des thématiques abordées, les articles peuvent être regroupés en trois sections : marchés « informels », mobilité des acteurs, circuits parallèles d'échange.

Les deux premières contributions envisagent le marché et ses marges dans leur triple dimension spatiale, économique et sociale, tout en analysant les enjeux qui président, au Moyen Âge et à l'époque moderne, au développement voire à la pérennisation de circuits d'approvisionnement « informels ».

Le cas de la Normandie Orientale à la fin du Moyen Âge, analysé par I. Theiller, permet de rappeler le cadre institutionnel entourant la création des marchés, tout en offrant un point de comparaison tout à fait éclairant avec le réseau des marchés et foires de Vénétie, désormais bien connu grâce aux travaux de Luca Clerici<sup>22</sup>. Si l'on retrouve dans les deux cas un même principe de complémentarité géographique entre zones de production et rassemblements commerciaux temporaires et un maillage complexe faisant intervenir des aires d'influence emboîtées selon le type de marché, le cas normand laisse entrevoir l'existence de marchés « sans droits ». L'exemple du marché d'Harfleur, création « illicite » dont le dynamisme et l'utilité économiques débouchent finalement sur sa légitimation par la monarchie, constitue ici une invitation à dresser, à l'avenir, des parallèles avec les marchés médiévaux de l'Europe méridionale. Il montre aussi que la marge, espace de l'illégalité, peut être aussi le lieu de l'innovation et d'une production territoriale et institutionnelle originale.

C'est également à la genèse des normes et aux dynamiques sociales à l'œuvre autour de leur élaboration, de leur manipulation et de leur transgression que s'attache l'étude consacrée par Solène Rivoal aux marchés du poisson vénitiens du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si l'approvisionnement de la cité en poisson frais fait l'objet d'un contrôle étroit, la situation même de Venise et la diversité des acteurs impliqués dans la pêche et la commercialisation des produits de l'onde facilite l'existence de circuits parallèles, fondés sur la confiance et l'interconnaissance, et de pratiques frauduleuses profondément ancrées dans le travail quotidien. Les communautés de pêcheurs et leurs chefs sont pourtant, en même temps, du fait de leur savoir pratique, au cœur du processus de production de la norme par les autorités urbaines. Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le durcissement de cette norme – qui vise à faire de la lagune un espace mieux protégé – et la modernisation des techniques de pêche contribuent à exclure les acteurs les plus fragiles et à les rejeter du côté de l'illégalité.

Les articles de la deuxième section sont consacrés à la mobilité des acteurs, et notamment aux temps longs des diasporas marchandes. Le texte de J. C. Moreno Garcia s'intéresse aux populations « mobiles » qui vivent et participent aux échanges en marge de l'État pharaonique, ce qui pour les périodes anciennes représente une piste certainement prometteuse. En effet, les sources textuelles, épigraphiques ou

22 Luca Clerici, *Le rôle des foires et des marchés dans le commerce du bétail, de la laine et des draps dans la Vénétie centrale (XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, dans Giovanni Luigi Fontana, dir., *Wool: products and markets (13<sup>th</sup>-20<sup>th</sup> century)*, Padoue, CLEUP, 2004, p. 1005-1034.

littéraires en donnent une image partielle et stéréotypée, désormais complétée et nuancée par l'archéologie qui se développe à leur sujet. Les nubiens par exemple pratiquent un trafic dans les oasis qui semble bien constituer un circuit parallèle échappant pour l'essentiel au contrôle de l'administration pharaonique. C'est à travers l'étude de ces acteurs de la périphérie, étrangers, habitants des royaumes voisins, que leur statut, leur origine géographique et ethnique maintenaient à la lisière de l'État et des communautés locales, que l'on peut tenter d'appréhender les formes d'économies marginales.

En cela, l'étude des diasporas marchandes, juives et arméniennes, de la Pologne moderne offre un questionnement proche : les réglementations administratives et légales qui pèsent sur ces communautés en raison de leur origine ethnique et religieuse les contraignent à imaginer des procédés d'échanges « parallèles », « autres » pour parvenir à commercer dans les cités polonaises. L'article d'A. Osipian aborde la question des relations entre les minorités marchandes – les communautés juives et arméniennes établies dans le royaume de Pologne, qui commerçaient avec la Méditerranée orientale – et le pouvoir politique : d'un côté, la noblesse qui en autorisait les échanges au sein de ses territoires « privés », et de l'autre le clergé et la bourgeoisie urbaine, violemment anti-Juifs et anti-Arméniens. Ce faisant, l'auteur montre l'ambivalence du regard porté par les sociétés locales sur les diasporas marchandes, capables de relier entre elles des zones éloignées du globe par la force de leurs parcours de mobilités et leurs liens intra-communautaires. De ce fait, l'intérêt économique de la noblesse se mêle à la méfiance des gens ordinaires (alimentée par les élites urbaines) vis-à-vis des marchands étrangers, dont les solidarités ethniques transnationales sont perçues comme dangereuses pour l'économie locale.

Avec les communications de Gilles Bransbourg et Gilbert Buti, nous touchons à une autre forme de la marginalité économique en ce qu'ils se sont intéressés tous les deux, quoique de manière très différente, aux circuits parallèles d'échange.

La communication de G. Bransbourg concerne le possible dévoiement des pratiques étatiques de la distribution frumentaire. Dans le contexte des économies anciennes, l'approvisionnement des communautés en denrées alimentaires de première nécessité, en premier lieu le grain, fut une préoccupation persistante pour toute la période. Elle l'était déjà dans les cités grecques, et le demeura au temps de la République et de l'Empire romain : elle devint une institution centralisée sous la forme d'une perception tribulaire de grains dans les provinces soumises à la domination romaine sous le Haut Empire. Il revenait à l'État et à la personne du Prince ensuite d'assurer la subsistance de l'*Urbs*. L'État est ici à la fois garant de la sécurité alimentaire, mais aussi rempart contre les accapareurs. Les sources dont dispose l'historien renseignent assez bien sur le mécanisme visible et légal du système fiscal qui permettait à Rome de mettre à disposition sur le marché romain le blé nécessaire à la subsistance de la ville. En revanche, il faut là encore,

pour l'histoire ancienne, traquer dans le détail, entre les lignes des documents, ce que G. Bransbourg suppose être une forme de spéculation d'État. En effet, les excédents de grains perçus dans les provinces auraient permis à l'État de revendre une partie du blé fiscal sur le marché du blé privé. L'originalité de cette contribution réside dans les questions stimulantes qu'elle pose : alors même que l'empereur, à l'instar du *pater familias*, doit protéger le peuple des ravages de la spéculation, les sources pourraient laisser penser que l'administration impériale se serait livrée à ce crime « contre le bien commun ». La réflexion de G. Bransbourg touche également à la thématique large de la circulation de l'information<sup>23</sup> qui englobe à la fois les notions de conflits d'intérêts et de collusion au sein de l'élite.

Si dans le cas présenté par G. Bransbourg on voit à l'œuvre des acteurs institutionnels qui profitent de circuits parallèles de distribution et de vente, l'article de Gilbert Buti a pour objet le marché de la récupération à Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le caractère exceptionnel des ventes dans cette véritable « base corsaire » et la variété des produits offerts (qui, issus des prises des navires et cargaisons, ne sont pas toujours demandés ou attendus) placent les opérations de cette économie parallèle du recyclage dans une configuration particulière, en marge des transactions rythmées par un calendrier défini. On sort ainsi de la dichotomie licite/illicite pour se situer plutôt dans le registre de l'exceptionnalité : il s'agit, comme G. Buti l'écrit, d'un marché « opportuniste, conjoncturel, compensateur [...] où se croisent les comportements d'acteurs aux attentes et stratégies différentes ». Centré sur le textile<sup>24</sup>, le recyclage voit en effet l'implication de différents acteurs : femmes, migrants, fripiers, regrattiers mais aussi, dans le cas décrit par G. Buti, des individus agissant dans un cadre pleinement institutionnel, tels que les négociants-armateurs, les marchands, les experts et estimateurs, ainsi que les « messieurs de l'Amirauté » (lieutenant général, procureur, huissier, etc.). L'économie du recyclage représente donc un cas particulièrement intéressant d'imbrication de plusieurs circuits parallèles d'échange, dans lequel les frontières des mondes économiques et sociaux sont fluides, articulées autour des transactions économiques.

23 Voir sur cette thématique Jean Andreau et Catherine Virlovet qui ont exploré entre autres le rapport entre circulation de l'information et pratiques économiques : Jean Andreau et Catherine Virlovet, dir., *L'information et la mer dans le monde antique*, Rome, École française de Rome, 2002.

24 Laurence Fontaine, *op. cit.*, 2008.